

la période contemporaine. Est-ce à dire que colons et colonisés y tiennent ? Comment, donc, quitter la geste coloniale du dessaisissement qui opère comme mémoire et Histoire des deux côtés de la Méditerranée ?

En permanence, le travail historique perd sa nécessaire autonomie, tantôt dessaisi du politique en France, tantôt mis sous les scellés du politique en Algérie. Le dessaisissement en Algérie, on l'a vu, a frappé les ancrages symboliques pour induire un repeuplement des esprits par du *blame*. Ce mécanisme toujours opérant est une mémoire en acte, célébrée et partagée par tous les membres de la colonie, même si les crimes, les destructions et la hantise de la disparition relèvent eux de l'impartageable. Ici et là, cette affaire traverse telle quelle le temps et l'espace. Y aurait-il là un étrange « pacte colonial » (Frantz Fanon), signé à *blanc* sans auteurs ni responsables ? Et comment penser dans le même temps la symétrie du pacte et la dissymétrie qui l'a constitué ? En effet, si pacte il y a eu entre colons et colonisés, ils n'y sont pas entrés pareillement ni au même moment. La violence de l'effraction coloniale a bien été première et inédite dans son degré de destruction et dans sa transmission aux générations successives. Mais nous pouvons dans l'après-coup poser cette question : à quoi consent la part colonisée en réitérant la geste coloniale dans l'après-coup d'une libération ?

Une lecture trop militante des écrits de Frantz Fanon a souvent contribué à écraser ses apports décisifs en tant que psychiatre. Pourtant, c'est bien à partir de sa clinique auprès des « indigènes » comme des « Européens » atteints de troubles psychiques, de 1953 à 1956, qu'il a interrogé les positions du colon et du colonisé en tant qu'agents du système et non simples exécutants ou victimes⁶. Ainsi, lorsqu'il écrit en 1961 qu'« il n'y a pas un colonisé qui ne rêve au moins une fois par jour de s'installer à la place du colon⁷ », il ouvre un autre pan de compréhension. Car l'envie fonctionne comme le corollaire du dessaisissement, à défaut d'une souveraineté qui restitue

l'affaire comme étant le produit d'un choc éprouvé dans le passé. La réitération est en effet reconduite en l'absence d'un texte mémoriel sur lequel elle pourrait s'appuyer pour fabriquer des points d'arrêt. La mise à mal des ancrages symboliques entraîne le fait que l'inscription recherchée, ne pouvant être gravée, disparaît à son tour.

Il y eut donc falsification du lieu d'ancrage (et d'Histoire) et effacement des filiations pour faire disparaître une population. Les conséquences de cette « blessure généalogique⁸ » sont une attaque du symbolique, comme ce qui fait tenir le corps, la langue et le psychisme. La destruction du lieu ancestral dans la colonialité a propulsé chaque « indigène » dans des formes variées de mélancolie et de désertion : « J'ai poussé la porte du lieu, écrit Nablie Farès, et quelque chose s'est brisé en moi. Comme une lame. Ou un plaisir. Désanimé, j'ai poussé la porte du lieu et j'ai pu parvenir à l'intérieur de ma durée, car l'intérieur venait de se fissurer⁹. »

L'abri et l'abîmi du trauma

Si la référence et l'ancrage sont mis en branle, c'est l'intériorité qui est « fissurée » et donc prête à être occupée et dominée. À partir de ce moment-là, le temps s'arrête, il se crispe et s'immobilise sur le moment de l'effraction, qui devient inoubliable, à défaut d'autres ancrages. *L'effraction, le dessaisissement et la disparition finissent à la langue par faire histoire*. La colonisation se met à opérer comme un mythe de naissance. Elle devient malgré la libération la fondation par excellence du sujet et du politique. Plus précisément, il est question d'un politique qui s'apparente à de l'antépolitique, autrement dit, le sujet algérien est dessaisi de la dimension politique. Le temps révolutionnaire condense d'une manière extraordinaire un potentiel politique qui dès la fin de la révolution se retourne en son contraire. Il se sépare de sa part subversive et entre « par la porte noire du refus » (Jean El Moulhoub Amrouche).

6. Voir Id., « Récits psychiatriques », in *Écrits sur l'aliénation et la liberté*, op. cit.

7. Id., *Les Damnés de la terre*, op. cit., p. 454.

8. Nablie Farès, *Le Champ des oliviers*, op. cit., p. 126.

9. *Ibid.*, p. 37.

La colonisation en Algérie fait tout autant mythe qu'elle fait à tout véritable travail de subjectivation, qui semblerait la seule possibilité d'accéder à une position de sujet. Elle fonctionne en saturant toute question portant sur la lecture et l'interprétation qui peuvent être faites de cette partie de l'Histoire. N'est-ce pas là le meilleur moyen de consentir à son propre asservissement et à l'occupation de son intériorité, cette fois-ci dans une haine de la liberté, « cette garce », comme l'appelle Malek Haddad ?

Cette logique est une machine à renforcer la toute-puissance coloniale. Inlassablement, est accordée à l'Autre du colonial — puis à l'État indépendant — une puissance infinie et inotarnable. Cette consistance donnée à l'Autre sert à éviter de rencontrer le vide sur lequel s'installe tout système totalitaire (y compris colonial). Le sujet tient à la toute-puissance de l'Autre, telle est sa croyance, qui opère comme une religion. Ainsi, si l'Autre tout-puissant existe, alors en tant que sujet « je » risque d'échapper à mes limites. La colonisation, comme fait et origine historiques, est un bouchon pour le sujet et pour le politique. Elle sature à *blanc* la mémoire, « comme presse » l'espace et le temps. Circulez, il n'y a plus rien à voir ! Il est plus simple de s'accrocher à la destruction causée par l'Autre qu'à celle causée par soi. L'occupation coloniale fait rempart et subterfuge. Elle est une protection difficile à quitter. Le sujet dessaisi est fasciné, à la fois pleinement vide et totalement identifié à ce qui le dépossède.

Le réel du « pacte colonial » apparaît lorsque le « colonisé » se cramponne au final à ce dont il croyait s'être libéré. Il continue à faire vivre quelque chose de l'occupant (rien importe son nouveau visage) pour lutter contre sa disparition qui reste une menace à conjurer. C'est à partir de là que nous pouvons comprendre en Algérie les difficultés actuelles et finalement anciennes à faire collectif. L'occupation provisoire rupture et déliaison. La pulsion de mort mine le lien social, qui succombe à sa mélancolisation dans une plainte infinie et pourrante vide de contenu. La société civile peine à se constituer malgré une très forte volonté des individus. Quelque chose en permanence empêche de quitter la destruction du lieu et du lien. Et si un collectif se constitue entre

des individus, grand est le risque qu'un autre individu tente de le détruire afin de perpétuer le pacte colonial.

En travaillant sur les névroses de guerre, Sandor Ferenczi avance le terme de « traumatophilie inconsciente »¹⁰. Le sujet traumatisé fait du choc son lieu d'existence, auquel il est vicéalement attaché. Il se met à aimer le trauma comme sa demeure « propre » qui porte les traces et les empreintes de sa déflagration. Cet attachement à la destruction provoque un retour vers un narcissisme primaire, à défaut de maintenir l'Autre salubre et bienveillant. L'altérité étant menaçante pour le sujet traumatisé, car c'est du dehors qu'il a été exposé à un danger ayant causé une blessure inoubliable, il se réfugie dans l'entre-soi. Il habite pleinement cette blessure, qui se met à archiver l'inoubliable.

De même, la part colonisée du sujet est celle qui reste fixée à cette forme d'inertie et de jouissance particulière dans laquelle le dessaisissement fait protection et rempart. Ce sujet fasciné par son dessaisissement se réfugie dans le registre de l'origine et du narcissisme qu'il peine à quitter. Il aime l'Autre de sa destruction et contemple à l'infini ses pouvoirs et sa puissance, qu'il ne cesse de dénoncer par la plainte. Il finit, à son insu, par consentir à la pratique du dessaisissement dans le collectif. À défaut de quitter la fixité de l'Histoire, le « pacte colonial » continue à s'exercer par les moyens du dessaisissement, de l'effacement et de la disparition, donnant raison à l'idée avancée par Fanon que « le colonialisme [s'est] installé dans une perspective d'éternité »¹¹. Entre colons et colonisés, existe un rapport au temps paradoxal. Les premiers s'inscrivent dans un temps qui dure au point de viser l'éternité — comme l'affirmait l'écrivain Louis Bertrand, en évoquant le fait que les colons découvraient les ruines romaines étaient saisis par une supposée préhistoire latine de leur présence. Alors que les seconds sont englués dans un temps arrêté qui se réduit à la pointe de l'instant traumatique. Le dessaisissement colonial produit un assègement du dedans auquel

10. Sandor FERENCZI (avec S. FRAUD et K. ABRAHAM), *Sur les névroses de guerre*, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », Paris, 1989, p. 92.

11. FRANZ FANON, *L'An V de la révolution algérienne*, op. cit., p. 289.

le sujet s'adosse au point de faire de l'occupant « invisible » sa propre peau. Il pense accéder par là à l'éternité, relevant le mythe du colon. En effet, quoi de plus éternel que les ombres ?

Le « pacte colonial », on l'a vu au chapitre précédent, s'est institué sur un mythe qui porte tout autant la naissance que la destruction (du sujet et de la nation). Mais c'est la un mythe qui inscrit le dessaisissement de la responsabilité du sujet dans ses actes, ses paroles et son histoire. Puisque, sans cesse, la responsabilité est l'affaire d'un autre insaisissable en tant que signataire du pacte, qu'il s'agisse de la puissance coloniale ou de l'État dit postcolonial. Dans un cas comme dans l'autre, le sujet est exonéré de sa participation à l'histoire et au politique. Il s'insurge d'être encore dessaisi alors qu'il acce seul son dessaisissement en toute méconnaissance. Il devient son propre oppresseur et ennemi du dedans, pour honorer un pacte dont il a perdu la souveraineté, la trame et le texte. Il va jusqu'à se dessaisir de la dimension politique pour donner plein pouvoir à l'État, dont il dénonce tout autant la disparition que la mise sous totalité. Et ce dans un contexte où le pouvoir politique a soigneusement épousé la spectrabilité coloniale, d'une part par une incarnation évidente du fantôme¹² et d'autre part en prolongeant l'impunité coloniale par le biais de la loi dite de « réconciliation nationale ». Rappelons que, dans le cadre des accords d'Évian, crimes, tortures et exactions menés par les militaires et les politiciens français ont relevé de l'amnistie, autorisant l'amnésie du politique face à son histoire. Nous avons vu comment le pouvoir politique algérien avait lui aussi organisé sa propre impunité durant les années de guerre intérieure.

Depuis la conquête, l'effacement a persisté comme autre d'occupation. Il a d'abord été question de l'effacement de la disparition (dans les mémoires) de près d'un tiers de la population, puis de l'effacement des généalogies en organisant le « qui est qui ? », enfin de l'effacement du sens des responsabilités. Mais un autre effacement s'entend avec une violence

12. La situation du président de la République dans les années 2010 ne relève pas ici d'une métaphore, mais d'un réel du fantôme.

inédite dans les propos de Victor Hugo en 1879, que rapporte l'historien Gilles Manceron : « L'Afrique n'a pas d'histoire ; une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe », tout en poursuivant un appel à la « colonisation pacifique », justifiant la conquête du territoire algérien : « Peuple ! Emparez-vous de cette terre. Prenez-la à qui ? À personne... Prenez cette terre à Dieu [...] pour l'industrie ; non pour la conquête mais pour la fraternité¹³. » Nous avons vu que, dans l'Algérie devenue indépendante, il y eut également effacement de la part fratricide de l'histoire du nationalisme afin de rendre insaisissable toute question portant sur la responsabilité, entretenant la puissance de l'Autre colonial pour cacher la sienne. Le recours à la colonisation arabo-islamique visait aussi à effacer la colonisation française, en opérant une substitution terme à terme qui avait le mérite de maintenir de l'occupant à moindre frais.

En Algérie, la pratique de la disparition a été utilisée comme arme de guerre durant les années de guerre intérieure (1992-2000), renforçant une terreur « atmosphérique » (Fanon) sans pour autant que soit établie une association entre ce fait dramatique et la longue histoire des disparitions durant la colonisation. La disparition hante à *blanc* les mémoires et introduit un doute chez le sujet : « Suis-je existant ? Suis-je vivant ou mort ? » Cette hantise de la disparition apparaît dans l'éprouvé assez répandu d'être accablé, érasé par d'obscures forces invisibles, au point d'entendre souvent : « Je suis un mort vivant. » Le sujet porte ainsi le fantôme représentant l'État et son pendant d'immortalité. Inversement, l'État incarne l'aspect fantomatique du sujet dans lequel il peut se reconnaître. Il y a de quoi entretenir une lente mélancolisation qui ronge le corps social. Un fait de l'actualité illustre combien les vivants restent très occupés par les disparus et hantés par leur propre disparition.

13. Victor Hugo, « Discours sur l'Afrique » (*In Actes et paroles*, Robert Laffont, Paris, 1992), cité par Gilles MANCERON, *Marianne et les colonies, 98 ans*, p. 180.